

Le 10 janvier 2007,

À l'attention du Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

Objet : Mémoire – Projet Rabaska

Madame, Monsieur,

Je souhaite déposer ce bref mémoire parce que je suis d'avis que Rabaska soumet un projet que la région et la province de Québec ne doit pas balayer du revers de la main pour des considérations qui sont trop souvent alarmistes et généralement sans fondement réel. Notre région a sérieusement besoin de bénéficier de telles opportunités pour dynamiser et diversifier son développement.

Par contre, je suis d'avis que le développement économique de notre belle région ne doit pas se faire au détriment de l'environnement et de notre sécurité. C'est pourquoi, dans mon analyse du projet, j'ai porté une attention particulière à ces aspects depuis l'annonce du projet. Je me suis façonné une opinion sur le sujet via les assemblés d'information et les médias d'information. Malgré le discours alarmiste de certains opposants au projet, je vous avoue avoir été enchanté de constater que le promoteur prend très à cœur les aspects sécuritaires et environnementales du projet. Les gens de Rabaska ont démontrés, et ce depuis l'annonce du projet, une transparence évidente et un souci élevé à se conformer aux différents critères à respecter lors de l'implantation et l'opération d'un port méthanier. Je suis maintenant persuadé que Rabaska détient l'expertise nécessaire pour l'implantation et l'opération d'un port méthanier dans le respect de l'environnement et la sécurité.

Finalement, en plus de générer plusieurs emplois directs et indirects, le projet de Rabaska aura certainement un impact environnemental positif dans notre milieu étant donné la demande grandissante pour le gaz naturel, un carburant moins polluant que certains combustibles largement consommés actuellement.

En conclusion, j'estime que les promoteurs du projet Rabaska sont conscients et soucieux de leurs responsabilités sociales et environnementales. Je suis par conséquent fortement en faveur de l'implantation d'un port méthanier à Lévis et j'espère que votre décision ira dans ce sens.

Merci de l'attention que vous porterez à mon mémoire.



Jean-François Dion  
Résident de Québec